

DELIBERATION CA38-2015

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et r glementations de l'Universit  d'Angers

Vu la convocation envoy e aux membres du conseil d'administration le 26 mai 2015

Objet de la d lib ration : Cr ation d'un bureau de la CFVU

Le conseil d'administration r uni le 4 juin 2015 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La cr ation d'un bureau de la CFVU est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit , avec 23 voix pour.

Fait   Angers, le 5 juin 2015

Jean-Paul SAINT-ANDR 
Pr sident de l'Universit  d'Angers

Pour le pr sident et par d l gation,
Le Directeur g n ral des services,
Olivier TACHEAU



La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : 10 juin 2015 / Mise en ligne le 10 juin 2015

BUREAU DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

1. Composition

9 membres de droit

Le président

Le vice-président en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire

Le vice-président étudiant

Un membre de la commission de la formation et de la vie universitaire pour chaque champ de formation : Art, lettres et langues ; Sciences, technologie et ingénierie ; Santé ; Droit, économie et gestion ; Sciences humaines et sociales ; élus par la CFVU en son sein sur proposition du président

Le directeur des études et de la vie universitaire

Des membres invités

Le vice-président en charge de la culture et des initiatives

Le vice-président en charge de la formation tout au long de la vie et des innovations pédagogiques

Le DGS ou son représentant

2. Missions

En vue d'une validation par la commission de la formation et de la vie universitaire, le bureau :

Prépare le volet formation du contrat quinquennal

Instruit les dossiers de formation (création, renouvellement...)

Travaille en amont sur les dossiers présentés en CFVU

Durée du mandat

Elle est identique à la durée du mandat du président

3. Fonctionnement

Le bureau se réunit en moyenne une fois par mois et exceptionnellement à la demande du président.

Il peut, selon les sujets, solliciter l'avis ou la participation des assesseurs pédagogiques, des responsables de services dans le domaine de l'enseignement et de la vie étudiante ou des composantes.

La commission des statuts a adopté l'insertion suivante dans le règlement intérieur de l'université :

Un bureau de la commission de la recherche participe à la préparation et à la mise en œuvre des décisions de la commission de la recherche. Il est composé du président, du vice-président en charge de la recherche, du vice-président en charge de la valorisation et d'un représentant par pôle de recherche désigné par la commission de la recherche en son sein. Les directeurs de SFR sont invités.

Un bureau de la commission formation et vie universitaire participe à la préparation et à la mise en œuvre des décisions de la commission formation et vie universitaire. Il est composé du président, du vice-président en charge de la commission formation et vie universitaire, des vice-présidents en charge de la culture et des initiatives et de la formation tout au long de la vie et des innovations pédagogiques, du vice-président étudiant, du directeur général des services, du directeur des études et de la vie étudiante et d'un représentant enseignant-chercheur, enseignant ou chercheur par champ de formation, sur proposition du président parmi les membres de la commission formation et vie universitaire.